

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2026

Le neuf mars deux mille vingt-six, à 14 h 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Dominique BONDIVENA, Maire.

Présents : MM. MM. Dominique BONDIVENA, Genest BRIGAND, Didier HOUSSIN, Agnès DESJOBERT, Jean-Jacques VANHALST-CHAIGNEAU, Philippe SERGENT, Jean-Claude SOULIÉ, Philippe GERBENNE.

Absents et excusés : Bruno COGOURDANT, Edouard RENARDET.

Procurations : Bruno COGOURDANT à Jean-Jacques VANHALST-CHAIGNEAU, Edouard RENARDET à Agnès DESJOBERT.

Convocation des membres du conseil municipal par voie dématérialisée en date du 24/02/2026.

Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude SOULIÉ.

Compte-rendu de Conseil du 02/02/2026

Après validation du secrétaire de séance, le compte-rendu de conseil municipal a été transmis par mail à chaque conseiller 05/02/2026.

Aucune observation des membres du conseil municipal. Adoption et signature.

ORDRE DU JOUR du 09/03/2026

Finances 2025 & 2026

1. Comptes Administratifs et comptes de gestion 2025
2. Affectations des résultats 2025 sur budgets 2026
3. Budgets Primitifs 2026
 - 3.1. Vote global des budgets au niveau du chapitre
 - 3.2. Vote du taux des taxes locales
 - 3.3. Vote des subventions aux associations
 - 3.4. Restauration générale de l'église : bilan global opération au 31/12/2025
4. Budget Eau : admissions en non-valeur
5. Budget Eau : créances éteintes
6. Cimetière : inscription sur monument aux morts

Finances 2025 & 2026

1. Comptes Administratifs et comptes de gestion 2025

BUDGET COMMERCES 2025

Les dépenses de fonctionnement sont toujours stables en 2025, et se limitent à quelques travaux d'entretien dans les commerces, à la taxe foncière, aux intérêts de l'emprunt et au remboursement au budget principal des recettes des loyers de la brasserie (pour 13 800 €). Les recettes sont exclusivement composées des loyers des commerces.

En investissement, la seule dépense s'est limitée au remboursement du capital de l'emprunt. Seule recette : affectation du résultat.

Le résultat de l'année fait apparaître un excédent global cumulé **en croissance, qui s'élève à 16 296 €**, après reprise des résultats antérieurs.
Ce budget ne présente aucune difficulté.

BUDGET COMMERCES				
COMPTE ADMINISTRATIF 2025				
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET				
		DEPENSES	RECETTES	TOTAL
REALISATIONS 2025	FONCTIONNEMENT	21 383,45 €	28 246,00 €	6 862,55 €
	INVESTISSEMENT	5 875,04 €	10 142,39 €	4 267,35 €
REPORTS 2024	FONCTIONNEMENT	- €	15 308,40 €	15 308,40 €
	INVESTISSEMENT	10 142,39 €	- €	- 10 142,39 €
RESULTAT CUMULE AU 31/12/2025	FONCTIONNEMENT	21 383,45 €	43 554,40 €	22 170,95 €
	INVESTISSEMENT	16 017,43 €	10 142,39 €	- 5 875,04 €
	TOTAL CUMULÉ	37 400,88 €	53 696,79 €	16 295,91 €

BUDGET EAU -ASSAINISSEMENT 2025

En fonctionnement, suite au problème de logiciels métiers, la facturation de la seconde part variable n'a pas pu être réalisée sur l'exercice 2025. Néanmoins, la section reste excédentaire de près de 3 000 € sur l'exercice, en raison de dépenses en dessous des prévisions sur l'entretien des réseaux. La reprise du déficit de fonctionnement 2024 de 23 000 € grève donc à nouveau le fonctionnement.

Le résultat de l'année fait apparaître un déficit global cumulé **de près de 6 500 €**, après reprise des résultats antérieurs, et compte-tenu de la part variable non facturée sur cet exercice. Le déficit est donc réduit de 8 000€ et cette situation va encore s'améliorer en 2026 qui verra la facturation d'une part fixe et deux parts variables.

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT				
COMPTE ADMINISTRATIF 2025				
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET				
		DEPENSES	RECETTES	TOTAL
REALISATIONS 2025	FONCTIONNEMENT	123 184,10 €	125 930,60 €	2 746,50 €
	INVESTISSEMENT	52 712,06 €	57 989,91 €	5 277,85 €
REPORTS 2024	FONCTIONNEMENT	22 923,98 €		- 22 923,98 €
	INVESTISSEMENT	- €	8 430,94 €	8 430,94 €
RESULTAT CUMULE AU 31/12/2025	FONCTIONNEMENT	146 108,08 €	125 930,60 €	- 20 177,48 €
	INVESTISSEMENT	52 712,06 €	66 420,85 €	13 708,79 €
	TOTAL CUMULÉ	198 820,14 €	192 351,45 €	- 6 468,69 €

BUDGET COMMUNE 2025

Le résultat de l'année 2025 fait apparaître un excédent global cumulé de 134 522,52 €. Mais, cet excédent est faussé par l'encaissement de l'emprunt à court terme de 350 000 €, versé pour faire face aux mouvements de trésorerie liées aux dépenses pour l'opération de l'église.

Par ailleurs, les investissements se sont limités à quelques opérations, dont notamment :

- Eglise : 212 000 €
- Aire camping-car + bus : 80 000 €
- Eclairage public Faubourg : 31 200 €
- Ferme du Faubourg (toiture) : 23 000 €
- Travaux logements communaux : 5 700€
- Mur cimetière : 4 300 €
- Matériel de voirie : 3 300 €

Les recettes d'investissement, quant à elles, se sont quasiment limitées à l'opération de l'église :

- Subventions et avances DRAC, Département et Région, pour un total de 255 000 €
- On note l'encaissement du FCTVA église qui continue avec 41 600€ en 2025.
- Solde subventions terrain tennis : 8 850 €
- Subvention aire camping-car et bus : 10 000 €

BUDGET COMMUNE				
COMPTE ADMINISTRATIF 2025				
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET				
		DEPENSES	RECETTES	TOTAL
REALISATIONS 2025	FONCTIONNEMENT	339 112,66 €	401 042,04 €	61 929,38 €
	INVESTISSEMENT	905 313,54 €	672 377,85 €	- 232 935,69 €
REPORTS 2024	FONCTIONNEMENT	- €	141 718,03 €	141 718,03 €
	INVESTISSEMENT	- €	163 810,80 €	163 810,80 €
TOTAL EXERCICE AU 31/12/2025		1 244 426,20 €	1 378 948,72 €	134 522,52 €
RESTES A REALISER	FONCTIONNEMENT	- €	- €	- €
	INVESTISSEMENT	235 104,00 €	207 352,00 €	- 27 752,00 €
	TOTAL DES PAR	235 104,00 €	207 352,00 €	- 27 752,00 €
RESULTAT CUMULE AU 31/12/2025	FONCTIONNEMENT	339 112,66 €	542 760,07 €	203 647,41 €
	INVESTISSEMENT	1 140 417,54 €	1 043 540,65 €	- 96 876,89 €
	TOTAL CUMULE	1 479 530,20 €	1 586 300,72 €	106 770,52 €

Délibération 2026-005 :

Le Maire présente les comptes administratifs 2025 pour les budgets de la Commune, de l'Eau-Assainissement et des Commerces, puis, **ne participe pas au vote** ;

Le Conseil Municipal **VOTE, à l'unanimité**, les comptes administratifs 2025, identiques aux chiffres des comptes de gestion 2025 (réalisations de l'exercice), comme suit :

BUDGET DE LA COMMUNE :

Fonctionnement dépenses : 339 112.66 € recettes : 401 042.04 €
Investissement dépenses : 905 313.54 € recettes : 672 377.85 €

BUDGET DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT :

Exploitation dépenses : 123 184.10 € recettes : 125 930.60 €
Investissement dépenses : 52 712.06 € recettes : 57 989.91 €

BUDGET COMMERCES :

Fonctionnement dépenses : 21 383.45 € recettes : 28 246.00 €
Investissement dépenses : 5 875.04 € recettes : 10 142.39 €

2. Affectations des résultats 2025 sur budgets 2026

BUDGET COMMUNE

Délibération 2026-006 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

REPRISE RESULTAT INVESTISSEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	(-) 69 124.89 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	203 647.41 €
affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP	96 876.89 €
affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (article 002)	106 770.52 €
Total affecté au compte 1068	96 876.89 €

BUDGET EAU -ASSAINISSEMENT

En 2025, la section d'investissement présentant un excédent, il n'est pas nécessaire de transférer des fonds de la section de fonctionnement. Par conséquent, pas d'affectation du résultat pour 2026.

BUDGET COMMERCE

Délibération 2026-007 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

REPRISE RESULTAT INVESTISSEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	(-) 5 875.04 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	22 170.95 €
affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP	5 875.04 €
affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (article 002)	16 295.91 €
Total affecté au compte 1068	5 875.04 €

3. Budgets Primitifs 2026

3.1. Vote global des budgets au niveau du chapitre

BUDGET COMMERCE 2026

La situation reste saine et très stable.

Quelques travaux d'investissement cette année, avec notamment la peinture des portes de La Grange. Une provision de 2 000 € est inscrite pour les travaux imprévus sur les commerces.

Pour rappel, nous percevons les loyers de la brasserie pour un montant annuel de 13 800€ HT correspondant à la location de tous les bâtiments de la ferme. Compte-tenu du fait que l'emprunt finançant cette opération a été réalisé sur le budget principal, ces loyers seront reversés au budget principal annuellement.

Concernant la dette, il reste 1,5 annuités sur l'emprunt d'acquisition de La Grange, avec un montant de capital à rembourser au 1^{er} janvier 2026, de 9 327€ € sur les 70 000 € empruntés. Cet emprunt s'éteindra mi- 2027.

BUDGET COMMERCES 2026					
	Dépenses		recettes		TOTAL
Fonctionnement	charges de fonctionnement	19 020 €	Loyers	27 672 €	43 967 €
	Virement à la section d'investissement	11 147 €	report des excédents antérieurs	16 295 €	
	Reversement du loyer brasserie au budget principal	13 800 €			
Investissement	Remboursement emprunt	6 147 €	Virement de la section de fonctionnement	11 147 €	11 147 €
	Travaux divers	5 000 €			
TOTAL					55 114 €

BUDGET EAU -ASSAINISSEMENT 2026

Cette année verra une dépense exceptionnelle : l'étude nécessaire à la constitution du dossier de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la station d'assainissement (obligation réglementaire).

Cette étude a un double objectif. En effet, elle vise également à identifier la source de la surcharge organique qui entre dans la station et altère son fonctionnement depuis maintenant plusieurs années, la portant au maximum de sa capacité de 700 équivalents/habitants. Cette étude est portée au budget pour 45 000€ HT et sera financée à 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, soit 36 000€.

Concernant le remboursement des emprunts, il ne nous reste désormais qu'un seul emprunt et 180 000€ de dette en capital au 1^{er} janvier 2026. Il représente une échéance annuelle de 19 368€ et se terminera en 2038.

Les dépenses de fonctionnement n'appellent pas de remarque particulière. Nous reportons sur cet exercice notre participation à l'élaboration schéma directeur, portée par la COPAS pour 2 460 €.

Concernant les recettes, le chapitre 70 voit le report de la part variable 2025, en supplément des parts fixe et variable 2026.

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT 2026					
	Dépenses		recettes		TOTAL
Fonctionnement	charges générales	66 799 €	Factures d'eau et assainissement	137 250 €	175 780 €
	Virement à la section d'investissement	10 341 €	opérations comptables et amortissements	38 530 €	
	Reversement taxes agence de l'eau	7 683 €			
	Emprunts (intérêts)	9 311 €			
	Excédent reporté	20 177 €			
	opérations comptables et amortissements	61 469 €			
Investissement	Remboursement emprunt	10 057 €	Virement de la section de fonctionnement	10 341 €	124 087 €
	Extension réseau	31 000 €	Amortissements	57 737 €	
	Amortissements	38 030 €	Excédent reporté	13 709 €	
	Etude	45 000 €	Subventions AESN & CD21	42 300 €	
TOTAL					299 867 €

BUDGET COMMUNE 2026

Avec la réalisation de la restauration de l'église, les marges de manœuvre budgétaires sont faibles, tant en capacité d'autofinancement qu'en capacité d'emprunt.

Compte tenu des travaux de l'église pour encore 800 000 € TTC cette année, les investissements vont se limiter aux opérations suivantes :

- 154 : Matériel voirie : broyeur
- 174 : Eclairage public : travaux Faubourg (dernier tiers)
- 184 : travaux logements communaux
- 198 : travaux Fonderie : lisse
- 203 : chemin du Moulin Savy + Tournelle
- 206 : Pôle accueil multimodal (étude)
- 209 : Aire Camping-Car & Bus
- 210 : SICECO : audits énergétiques
- 211 : Défibrillateur mairie
- 212 : PPI :Tanneries

BUDGET COMMUNE 2026					
	Dépenses		recettes		TOTAL
Fonctionnement	charges générales	213 163€	report excédent antérieur	106 770€	488 785 €
	personnel	114 400€	Impôts et taxes	225 750€	
	Virement à la section d'investissement	30 000€	Rémunérations de services rendus (dont 16500€ pour l'agence postale)	21 085€	
	Versement aux fonds de péréquation	36 035€			
	Emprunts (intérêts)	22 400€			
	Autres charges (élus, SIVOS, associations)	69 750€	Subventions de fonctionnement ETAT	90 680€	
	opérations comptables et amortissements	3 037€	Loyers perçus	44 500€	
Investissement	Remboursement emprunt	28 000€	Virement de la section de fonctionnement	30 000€	
	Déficit reporté	69 125€	Amortissements	3 037€	
			FCTVA	84 000€	
	Travaux et matériel	91 337€	affectation résultat	96 877€	
	Eglise	587 507€	subventions église	616 235€	
	Chemins ruraux	49 400€	Autres subventions d'investissement	32 153€	
TOTAL		825 369€	TOTAL	862 302€	

Délibération 2026-008 :

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- **VOTE** les budgets primitifs 2026, dans les chiffres suivants :

BUDGET DE LA COMMUNE :

Fonctionnement : dépenses et recettes : 488 785,52 €
Investissement : dépenses : 827 469,32 €
Investissement : recettes : 846 066,08 €

BUDGET DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement : dépenses et recettes : 175 780,17 €
Investissement : dépenses et recettes : 124 087,78 €

BUDGET COMMERCES :

Fonctionnement : dépenses et recettes : 43 967,91 €
Investissement : dépenses et recettes : 18 272,60 €

- **PRECISE** que les opérations d'investissement sont indiquées pour information, et pour une meilleure lisibilité des dépenses et recettes, mais que le budget est voté au niveau du chapitre.
- **AUTORISE** le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des dépenses de personnel.

3.2. Vote du taux des taxes locales

Il n'est pas possible de voter les taux des taxes locales sans que les bases ne nous aient été notifiées. **Le vote est donc reporté au mois s'avril 2026.**

3.3. Vote des subventions aux associations pour 2026

Délibération 2026-009 :

M. Genest BRIGAND et Mme Agnès DESJOBERT, intéressés par cette délibération, ne participent pas au vote.

- Le Conseil Municipal **VOTE**, à l'unanimité, le montant des subventions versées aux associations, dans le cadre du vote du budget primitif 2026, comme suit :

• SACF / Subvention de fonctionnement :	500,00€
• Flavigny Animations / Subvention de fonctionnement :	500,00€
• Flavigny Animations / Chasse :	500,00€
• Flavigny Animations / Stages enfants :	850,00€
• Pour que l'Esprit Vive / Subvention de fonctionnement :	150,00€
• Festival Brésil / Subvention 2026 :	300,00€
• Ponticelli / Subvention stage 2026 :	300,00€
• ADMR / Subvention de fonctionnement :	100,00€
• Comité Souvenir Français Venarey Les Laumes / Subvention travaux 2026 carré militaire :	1 000,00€

TOTAL au compte 65748 :	4 200,00€
-------------------------	-----------

- **DIT** que le versement de chaque subvention sera conditionné par la production préalable du procès-verbal de l'Assemblée Générale et des comptes approuvés de 2024 de chaque association.
- **CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente délibération.

3.4. Restauration générale de l'église : Bilan global opération au 31/12/2025

Dépenses (TRAVAUX + MAÎTRISE ŒUVRE + BUREAU CONTRÔLE + COMMUNICATION)											
	MONTANTS PREVISIONNELS TTC	Montant factures payées en 2019	Montant factures payées en 2020	Montant factures payées en 2021	Montant factures payées en 2022	Montant factures payées en 2023	Montant factures payées en 2024	Montant factures payées en 2025	TOTAL factures payées au 31/12/2025	Reste à payer au 31/12/2025	
ETUDE DIAGNOSTIC + RELEVÉ 3D	38 766 €		38 766 €						38 766 €	- €	
CONCEPTION	52 388 €				52 388 €				52 388 €	- €	
TRAITEMENT OBJETS MOBILIERS	44 047 €				10 047 €	34 000 €			44 047 €	- €	
TRAVAUX TRANCHE 1	764 579 €				109 €	250 093 €	482 506 €		732 708 €	31 871 €	
TRAVAUX TRANCHE 2	387 575 €						61 541 €	212 492 €	274 033 €	113 542 €	
TRAVAUX TRANCHE 3	440 064 €								- €	440 064 €	
TOTAL TTC	1 727 419 €	- €	38 766 €	- €	62 544 €	284 093 €	544 046 €	212 492 €	1 141 941 €	585 478 €	
Recettes (TVA - SUBVENTIONS - EMPRUNT - MECENAT)											
	MONTANTS PREVISIONNELS	Montants encaissés en 2019	Montants encaissés en 2020	Montants encaissés en 2021	Montants encaissés en 2022	Montants encaissés en 2023	Montants encaissés en 2024	Montants encaissés en 2025	TOTAL encaissements au 31/12/2025	Reste à recevoir au 31/12/2025	
TOUTES LES 3 TRANCHES !!!											
EMPRUNT LONG TERME	250 000 €				250 000 €				250 000 €	- €	
DSIL	176 645 €					64 416 €		31 367 €	95 783 €	80 862 €	
DRAC	545 539 €	3 859 €	5 331 €	7 463 €		92 921 €	154 484 €	104 347 €	368 406 €	177 133 €	
DRAC (Objets Mobiliers)	15 316 €					15 316 €			15 316 €	- €	
DEPARTEMENT 21	100 000 €						50 000 €	50 000 €	100 000 €	- €	
REGION BOURGOGNE	118 874 €				40 000 €		20 662 €	10 000 €	70 662 €	48 212 €	
EUROPE FEDERALE	171 000 €								- €	171 000 €	
FONDATION DU PATRIMOINE	71 000 €							59 500 €	59 500 €	11 500 €	
FRENCH HERITAGE SOCIETY	21 000 €								- €	21 000 €	
TOTAL SUBS + MECENAT + EMPRUNT	1 469 374 €	3 859 €	5 331 €	7 463 €	290 000 €	172 653 €	225 146 €	255 215 €	959 667 €	509 707 €	
TVA à encaisser à compter de 2024	257 270 €							41 602 €	60 884 €	196 386 €	
TOTAL AVEC RETOUR TVA	1 726 644 €	3 859 €	5 331 €	7 463 €	290 000 €	172 653 €	244 429 €	296 816 €	1 020 551 €	706 092 €	

4. Budget Eau : admissions en non-valeur

Délibération 2026-010 :

Le Service de Gestion Comptable de VENAREY LES LAUMES a transmis un état sollicitant l'admission en non-valeur sur le budget EAU et ASSAINISSEMENT, pour un montant total de 1 020,67 € détaillé

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'inscription en non-valeur des montants sollicités par le comptable public ;
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget afférent ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document nécessaire.

5. Budget Eau : créances éteintes

Délibération 2026-011 :

Le Service de Gestion Comptable de VENAREY LES LAUMES a transmis un état regroupant les créances éteintes sur le budget EAU ASSAINISSEMENT comme suit :

- ✓ Décision d'effacement des dettes d'un usager par la commission de surendettement, pour l'exercice 2025 du Budget Eau, s'élevant à 176,17 €, pour la facture 2024-2-179 ;

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité :

- **CONSTATE** l'effacement des dettes par la décision ci-avant mentionnée, et les admet en créances éteintes ;
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits aux budgets afférents ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

6. Cimetière : inscription sur monument aux morts

La famille de M. Henri GALIMARD, mort pour la France, sollicite l'inscription de son nom sur le monument aux morts de Flavigny sur Ozerain. L'Assemblée donne son accord de principe.

Compte-tenu de la présence d'une seule liste de candidats pour le premier tour des élections municipales du 15 mars prochain, M. le Maire indique que la prochaine séance se déroulera **le samedi 21 mars 2026, à 10h00**, pour l'installation du Conseil Municipal et l'élection du Maire et des Adjoints notamment.

M. le Maire lève la séance à 16h30.